



**HAL**  
open science

## Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels

Cécile Robert

► **To cite this version:**

Cécile Robert. Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels. Robert, Cécile. Confiner la démocratie : les dépolitisations de l'action publique, Presses universitaires du Septentrion, pp.11-29, 2021, Espaces politiques, 978-2-7574-3331-7. hal-03255796

**HAL Id: hal-03255796**

**<https://hal.science/hal-03255796v1>**

Submitted on 10 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur de Rober Cécile (2021), « Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels » in Robert C., (dir), *Confiner la démocratie. Les dépolitisations de l'action publique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p.11-29

## Penser la dépolitisation : ressources théoriques, enjeux définitionnels

Cécile Robert

Triangle, Sciences Po Lyon<sup>1</sup>

Depuis le tournant du siècle et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, la notion de dépolitisation a connu un succès grandissant dans la littérature académique. En témoigne notamment le nombre croissant d'acteurs et de phénomènes sociaux analysés à travers son prisme : qu'il s'agisse des organisations internationales (Petiteville, 2016, *Critique internationale*, 2017), de l'Union européenne (Kauppi et Wiesner, 2018), des agences indépendantes (François et Vauchez, 2020), des structures intercommunales (Desage, Guéranger, 2011), du sport (Contamin, Le Noé, 2010), du journalisme (Savoir-Agir, 2014) ou même de l'anxiété (Boltanski, 2009 ; Morel, 2014 ; Allouch et al., 2020).

Si le caractère pléthorique de la production récente sur ce sujet interdit d'être exhaustif, il est cependant utile de distinguer quelques-unes des perspectives de recherche ouvertes autour de la dépolitisation ces dernières années. Un premier ensemble de publications se situe à la jonction entre philosophie politique et *social theory*, mais peut emprunter certains de ses exemples empiriques à l'analyse des politiques publiques ou à celle des partis politiques. C'est le cas notamment des travaux conduits et/ou coordonnés par Matthew Flinders et Matt Wood (2014 a, b, c, 2015). La dépolitisation y est présentée comme le mode de gouvernement dominant du XXI<sup>e</sup> siècle (Wood, 2015), et appréhendée comme un ensemble « d'outils, de mécanismes et d'institutions à travers lesquels les élites politiques tentent de gouverner de façon indirecte, et/ou de persuader le peuple qu'elles ne peuvent plus être tenues pour responsables pour certains enjeux, secteurs de politiques publiques ou décisions » (Flinders et Buller, 2006, 295-296)<sup>2</sup>. Cette

---

<sup>1</sup> La réflexion conduite dans cet ouvrage et une partie des textes qui le composent ont été initiées dans le cadre d'un séminaire conjoint entre le laboratoire du Ceraps (UMR 8206) et le laboratoire Triangle (UMR 5206), coordonné avec Fabien Desage, Raphaëlle Parizet et Manuel Schotté. Qu'ils en soient ici très chaleureusement remerciés, ainsi que les contributeurs pour leur engagement dans cette réflexion collective et leur patience quant à son issue. Je remercie également les deux évaluateurs anonymes ainsi que Sylvain A. Lefèvre et Jean-Baptiste Comby pour les échanges au sujet de cet ouvrage. Enfin, ce projet a bénéficié du soutien financier des institutions suivantes - Université de Lille, UMR Ceraps, Sciences Po Lyon, UMR Triangle, Maison européenne des Sciences de l'Homme.

<sup>2</sup> Notre traduction. D'autres définitions sont parfois mobilisées comme celle de Matt Wood – "attempts by politicians to 'place at one remove the political character of decision making', retaining arm's length control of policy whilst simultaneously foregoing responsibility for unpopular reforms or failures" (Wood, 2015, p. 644) – qui mettent toutes en avant cependant la dénégaration du politique et la mise à distance des citoyens et de la responsabilité des élus à leur endroit.

approche de la dépolitisation s'inscrit notamment dans le prolongement d'ouvrages qui ont mis l'accent, depuis une vingtaine d'années, sur les transformations des appareils partisans sous l'effet du néo-libéralisme et des mutations récentes du capitalisme, face auxquelles les élites politiques auraient perdu, et/ou renoncé à toute réelle marge de manœuvre (Jessop, 2014). Favorisant l'éloignement des partis de leurs bases électorales (Mair, 2013), ces phénomènes conduiraient plus généralement à l'évidement des institutions démocratiques (Crouch, 2004). Ils alimenteraient des « pathologies » de la démocratie représentative (Rancière, 2005), telles que la montée en puissance des exécutifs gouvernementaux, l'agencification, ou encore la rhétorique de la fatalité et de l'absence d'alternative. Autant d'éléments qui se trouvent souvent subsumés dans ces travaux sous le terme de dépolitisation : « Depoliticisation in general means a narrowing of the boundaries of democratic politics, such that choice and agency over issues of public concern come to be constrained ». (Wood et Flinders, 2014, 135)

Ces questionnements ne sont pas étrangers aux recherches sur l'Union européenne. Une partie des *EU studies*, emboîtant le pas aux travaux de Lisbeth Hooghe et Gary Marks (2009), a déploré la politisation croissante des sujets européens, entendue comme la constitution de ces derniers en enjeux clivants et la montée en puissance des oppositions citoyennes aux politiques conduites à l'échelle de l'UE (Statham et Trenz, 2013 ; de Wilde *et al.*, 2016 ; de Wilde et Zürn, 2012). Mais d'autres auteurs mettent davantage en avant les logiques de dépolitisation à l'œuvre dans le gouvernement de l'Europe, présentées tantôt comme la cause, tantôt comme la réponse à ce mécontentement populaire. Le fonctionnement du système politique européen y est appréhendé comme emblématique des stratégies de contournement des mécanismes de la démocratie représentative, privilégiant l'expertise, la discussion à huis clos, et la délégation du pouvoir décisionnel à des institutions non soumises au suffrage (BCE, CJUE notamment) (Bickerton, 2016 ; Hutter *et al.*, 2016 ; Statham and Trenz, 2014 ; Wiesner, 2017). Le plus souvent associée à des politiques, notamment monétaires, d'orientation néo-libérale, en particulier depuis la crise économique de 2008 (Streeck, 2013), la dépolitisation de l'UE est parfois lue aussi comme le produit de processus institutionnels et sociaux plus complexes, et surtout plus anciens, présents dès sa genèse dans les années 1950 (Robert dans cet ouvrage ; Vauchez, 2014).

Ce sont également les organisations internationales (OI) dont les spécialistes évoquent la tendance à la dépolitisation, renvoyant à leur préférence pour des registres de légitimation technique, non seulement pour mettre en avant leur expertise et leur impartialité (Parizet et Maertens, 2017), mais aussi pour limiter les « controverses idéologiques » qu'elles pourraient susciter (Klein *et al.*, 2015). Si les spécialistes des OI mobilisent largement les travaux cités précédemment, ils s'appuient également sur une littérature spécifique qui reconnaît de longue date la dépolitisation de ces organisations, mais ne lui prête pas les mêmes vertus. La mise en forme technique, par les organisations internationales, de leur intervention a d'abord été présentée, au milieu du siècle dernier, dans les travaux des fonctionnalistes, comme un moyen efficace d'éviter les conflits en leur sein et autour d'elles (Devin, 2008). Elle est désormais, à la suite de l'ouvrage séminal de James Ferguson (1994) sur l'action des agences internationales de développement au Lesotho dans les années 1980, pointée et analysée comme une façon d'imposer leur lecture du monde et d'en contourner l'appropriation démocratique par ceux qui en sont l'objet. D'abord formulé dans plusieurs enquêtes sur différentes agences internationales dans les années 2000 (Barnett et Finemore, 2004 ; Fouilleux, 2009), le constat de leur tendance à la dépolitisation a fait l'objet de publications récentes (*Critique internationale*, 2017 ; Petiteville, 2016 ; Louis et Maertens, 2021) qui en documentent les manifestations sur de multiples terrains et s'attachent à en identifier certaines des causes : la « technicisation » y apparaît comme un registre d'énonciation contraint lié au contexte diplomatique et à la culture administrative de ces OI.

En référence notamment aux pistes ouvertes par Pierre Bourdieu au sujet du « discours politique dépolitisé »<sup>3</sup>, un quatrième ensemble de travaux a plus particulièrement exploré le langage de la dépolitisation, son vocabulaire, ses « formules » et ses constructions logiques spécifiques. C'est notamment ce à quoi s'emploient deux dossiers de la revue *Mots*, publiés respectivement en 2008 et 2015. Il s'en dégage une lecture de la dépolitisation comme « transformation lexicale et argumentative », caractérisée par un discours expert, neutre, descriptif, marqué par une forte homogénéité lexicale et une « rhétorique auto-réalisante et circulaire » (Cusso, Gobin, 2008, p. 7). Cette approche discursive de la dépolitisation conduit également ses auteurs à en attribuer l'origine « aux organisations internationales et européennes ». Ces dernières contribueraient par ce moyen à « banaliser le changement politique », à le faire advenir « progressivement par le biais de rapports techniques qui égrènent, venus d'en haut, les réformes techniques que les gouvernements doivent appliquer par nécessité » plutôt que de le faire apparaître, « dans une conception démocratique de la souveraineté nationale, [comme] intrinsèquement lié à l'idée de conflits légitimes autour de programmes politiques divergents » (Cusso, Gobin, 2008, p. 8). En se saisissant toujours du langage comme analyseur des transformations de la gouvernamentalité contemporaine, des travaux récents ont par ailleurs souligné que la production de discours dépolitisants n'était pas le seul fait des organisations internationales : c'est le cas par exemple d'Arthur Boriello (2018) dont l'étude des discours des exécutifs espagnols et italiens durant la crise de la zone euro (2010-2013) montre comment l'économie y est érigée « en sphère autonome exerçant une contrainte sur l'activité politique », et « la globalisation et l'intégration européenne [...] construites comme l'horizon inéluctable de la politique » (Boriello, 2018, p. 23). Tandis que, pour sa part, « la nature politique de ces reconfigurations est occultée » et « présent[ée], sur un mode post-politique, comme une pure adaptation consensuelle et pragmatique à une réalité objective. » (Boriello, 2018, 23). Les travaux de sociologie du journalisme ont encore enrichi cette perspective en donnant à voir la généralisation d'un « cadrage dépolitisant » à l'œuvre dans le traitement de l'actualité. Éclairant la diversité de ses formes (« désidéologisation, déconflictualisation, (...), personnalisation des institutions et des idées ») (Nollet et Schotté, 2014, p. 10), les articles du dossier de la revue *Savoir/Agir* récemment consacrée à ce sujet en proposent en outre de nouvelles clefs de compréhension. Celles-ci seraient à chercher dans les trajectoires sociales des acteurs, et notamment, dans le cas des journalistes, dans leurs socialisations professionnelles et la reconfiguration de leurs conditions de travail (Nollet et Schotté, 2014).

C'est également à travers les modalités de construction de ses enjeux que la sociologie de l'action publique, dans la perspective de laquelle se situe cet ouvrage, s'intéresse à la dépolitisation. On peut d'abord l'envisager comme la dynamique inverse de la politisation, par laquelle « les politiques publiques » sont « inscrites dans la compétition politique démocratique », et plus généralement « prises en charge dans une arène politique [...] sphère gouvernementale, enceinte parlementaire, organisations partisans et espace médiatique, principalement » (Hassenteufel, 2011, p. 85). La dépolitisation est plus précisément mobilisée pour décrire deux types de configurations : lorsqu'une politique publique est donnée à voir comme s'imposant sans alternatives ni marges de manœuvre aux décideurs, justifiant qu'ils ne l'aient pas mise en débat, d'une part ; lorsqu'un enjeu

---

<sup>3</sup> « [...] ayant intérêt au laisser-faire, [les dominants] travaillent à annuler la politique dans un discours politique dépolitisé, produit d'un travail de neutralisation ou, mieux, de dénégation, qui vise à restaurer l'état d'innocence originaire de la doxa et qui, étant orienté vers la naturalisation de l'ordre social, emprunte toujours le langage de la nature. » (Bourdieu, 1982, p. 155).

est présenté comme ne relevant pas d'une intervention publique, d'autre part. Si l'étude de ces processus n'est pas le seul fait des enquêtes de sociologie de l'action publique (Arnaud, Guionnet, 2005), ces dernières se distinguent notamment par l'intérêt qu'elles portent aux modalités concrètes selon lesquelles s'opèrent la construction et parfois l'invisibilisation des « problèmes » publics. Ces manières de construire l'action publique sont tantôt indistinctement subsumées sous le terme de dépolitisation, tantôt analysées de façon spécifique : depuis le début du siècle et plus particulièrement dans la dernière décennie, de nombreux travaux se sont ainsi intéressés à la technicisation, soit au fait de construire un enjeu en mobilisant compétences spécialisées et légitimation par l'expertise, afin d'en naturaliser le traitement et d'en réserver l'accès à un nombre limité d'acteurs (Henry *et al.*, 2015 ; Robert, 2008). Certains en ont exploré des variantes particulières, telles que la juridicisation (Fassin, 2002 ; Scheingold, 1974), ou l'économicisation (Linhardt et Muniesa, 2011). D'autres travaux ont plutôt mis l'accent sur des procédés permettant de contourner la mise en débat public (et contradictoire), qu'il s'agisse du confinement (Henry, 2007 ; Desage et Guéranger, 2011), du recours aux « indépendantes » (François et Vauchez, 2020), ou de l'usage de certains instruments (automatisant la décision, tout en invisibilisant les enjeux) (Lascoumes, Le Galès, 2005).

Un grand nombre de travaux évoqués jusqu'ici fait l'hypothèse que la dépolitisation alimentée par les stratégies des acteurs politiques et institutionnels aurait notamment pour conséquence celle des citoyens ordinaires (Hay, 2007 ; Mair, 2013). S'ils en perçoivent parfois les « signes » dans « la moindre participation électorale », la « dégradation de l'image des acteurs politiques », ou « un moindre intérêt personnel pour la politique » (Schweizgut, 2002), la dépolitisation des individus n'est toutefois pas au centre de leurs investigations empiriques. Les enquêtes qui en traitent plus directement, relevant pour leur part, de la sociologie politique, l'ont plutôt abordée « en creux ». Portant en particulier sur les « citoyens ordinaires », « profanes » (Buton *et al.*, 2016) voire « éloignés de la politique » (Hamidi, 2006), ces travaux soulignent le danger de définitions restrictives de la politisation comme « compétence ». En mesurant celle-ci à travers la capacité à formuler jugements et arguments politiques, ils concluraient trop vite à un désintérêt pour le politique, là où celui-ci se manifeste autrement. C'est donc moins à documenter la dépolitisation qu'à objectiver des formes alternatives, plus discrètes, de politisation (Duchesne, Haegel, 2004) que se sont attachées ces recherches. Si la perspective adoptée dans cet ouvrage, centrée sur les processus de dépolitisation de l'action publique, ne conduit pas ses auteur.e.s à explorer directement la politisation/dépolitisation des individus, elle soulève, on y reviendra, des enjeux méthodologiques communs : qu'il s'agisse en effet de « parler politique sans le savoir » ou de « faire de la politique sans en avoir l'air », l'étude de telles pratiques impose de pouvoir repérer le « politique », indépendamment du fait qu'il soit reconnu comme tel par les acteurs observés.

La dépolitisation est ainsi à l'origine d'une littérature particulièrement prolifique ces dernières années, participant à renouveler la réflexion sur les transformations de nos systèmes politiques contemporains. Comme souvent cependant, un tel succès s'accompagne d'une polysémie accrue, qu'accentue encore l'engouement suscité par le terme dans les univers militants et médiatiques : en encourageant des usages divers, parfois relâchés, une telle situation alimente un certain nombre de confusions et malentendus sur ce que recouvre la dépolitisation. Quels en sont les objets : les acteurs sociaux ou les politiques qui leur sont destinées ? Quels processus met-elle en jeu : une action publique « dépolitisée » en est-elle transformée de façon substantielle, voire irréversible, ou sa dépolitisation renvoie-t-elle à la manière dont elle est construite, présentée et éventuellement perçue, socialement ? Quels usages peut-elle servir : la dépolitisation est-elle principalement le

moyen d'imposer des réformes impopulaires ou peut-elle aussi justifier l'inaction publique ? Renvoie-t-elle d'ailleurs seulement à la promotion de tel ou tel type de politiques publiques ou à des évolutions plus structurelles du fonctionnement des démocraties contemporaines ?

Faudrait-il donc renoncer à parler de dépolitisation, ou à tout le moins reconsidérer sa pertinence pour analyser l'action publique ? La perspective défendue dans cet ouvrage est toute autre : à partir de travaux portants sur des objets volontairement contrastés – en termes d'échelles (locale, nationale, européenne et internationale) comme de secteurs d'intervention (de la philanthropie aux politiques environnementales en passant par les politiques de sécurité ou d'aide aux pays tiers) –, il s'agit d'identifier les principales caractéristiques de la dépolitisation, et surtout d'en déplier les processus. Nous souhaitons, ce faisant, en illustrer toute la portée heuristique pour éclairer la fabrique de l'action publique contemporaine, et les modalités de sa mise en débat démocratique. La mise en perspective des enquêtes rassemblées dans ce livre sert ainsi un double objectif. Comme l'évoque la suite de cette introduction, elle permet, d'une part, de dégager les traits communs à des formes très variées de dépolitisation et, à partir de cette définition, de pouvoir en objectiver la présence, dans des situations très diverses, ainsi que d'en identifier les enjeux principaux. La confrontation de ces études de cas vise, d'autre part, à en explorer certaines dimensions encore peu étudiées dans la littérature académique, sur lesquelles nous revenons dans la conclusion de cet ouvrage : ses modes opératoires, ses usages et contextes privilégiés d'épanouissement, et ses conséquences sur les politiques publiques qui en font l'objet, les groupes sociaux qui y sont exposés, et les systèmes démocratiques dont elle révèle les transformations.

Qu'il s'agisse de dépolitiser la lutte contre le cancer du sein (Sylvain Lefèvre), la pandémie de Sida en Tanzanie (Moritz Hunsmann), les discriminations (Vincent-Arnaud Chappe), les désordres environnementaux (Jean-Baptiste Comby), l'aide au développement (Raphaëlle Parizet), la construction européenne (Cécile Robert), la gestion des crises sanitaires (Claude Gilbert et Emmanuel Henry), les politiques locales de sécurité (Audrey Freyermuth), ou encore l'exercice de leur mandat par les maires des petites communes rurales (Sébastien Vignon), les processus étudiés dans cet ouvrage partagent un certain nombre de caractéristiques. À travers leur confrontation, cet ouvrage montre en effet que la dépolitisation de ces enjeux d'action publique s'apparente, dans chacun de ces cas et d'une façon générale, à des modes de traitement – discursifs et/ou institutionnels – qui en contournent la mise en débat démocratique en tant que choix de société.

Par ce court-circuit de la délibération démocratique, par son confinement, la dépolitisation peut viser la non prise en charge d'un enjeu par la puissance publique, mais aussi l'imposition d'une solution politique particulière ou encore la promotion de formes de délibération et de légitimation singulières. Elle s'exerce également selon des modalités variées – la lutte contre le cancer du sein est ramenée à une problématique médicale et personnelle, l'aide au développement considérée comme un enjeu technique, la protection de l'environnement envisagée comme une question de bonne volonté citoyenne, la lutte contre les discriminations confiée aux tribunaux, les mesures visant à endiguer la propagation du sida, ou les crises sanitaires concertées dans des comités d'experts. La dépolitisation repose en revanche, dans tous les cas, sur la dénégation, aux actions et discours publics considérés, de leur dimension politique (Robert, 2001).

En défendant une telle conception de la dépolitisation, les chapitres rassemblés dans cet ouvrage l'envisagent ainsi comme le produit d'une construction sociale. Ils s'inscrivent à ce titre dans le prolongement des travaux de Jacques Lagroye concernant les processus de politisation (1991, 2003). Les travaux qui suivent prennent en effet pour objet « des pratiques et des discours » visant à donner – ou ici à refuser – « une signification politique aux actions et aux comportements » et, partant, « à entretenir un intérêt pratique pour la participation épisodique à des activités réputées spécifiquement politiques, et à diffuser la croyance en la nécessité et en la dignité suprême de l'organisation politique des sociétés. » (Lagroye, 1991, p. 288). En soulignant cette filiation, il s'agit

de mettre l'accent sur trois dimensions importantes de la conception de la dépolitisation défendue dans cet ouvrage.

Elle permet, en premier lieu, de « distinguer analytiquement » (Aït-Aoudia *et al.*, 2010, p. 6) ces opérations de (dé)politisation de leurs objets, en d'autres termes de dissocier un enjeu de la façon dont il est présenté et perçu socialement. Dans cette perspective, un discours ou une action ne sont pas « naturellement » politisés, pas plus qu'ils ne sauraient l'être « définitivement », et ils sont toujours susceptibles de faire l'objet de processus concurrents et concomitants de (dé/re)politisation. Ces processus, que Jacques Lagroye désigne comme des opérations de « requalification des activités sociales les plus diverses » mises en œuvre par « des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation des espaces d'activités » (Lagroye, 2003, p. 360-361), jouent ainsi un rôle essentiel. Ils pèsent non seulement sur la trajectoire des enjeux d'action publique en ce qu'ils déterminent par qui et comment ils pourront être traités, mais aussi, à plus large échelle, sur la définition des « frontières », fluctuantes, du champ politique (Arnaud et Guionnet, 2005).

Une telle approche est ainsi capable, en second lieu, de rendre compte des déterminants sociologiques et historiques « extérieurs à la politique institutionnelle, [et] qui constituent une des clefs d'interprétation des phénomènes politiques » (Aït-Aoudia *et al.*, 2010, p. 214). Mais elle suppose, en retour, de ne pas réduire le politique à ses manifestations institutionnelles, de pouvoir le reconnaître là où il ne l'est pas (encore) officiellement, comme dans les pratiques et les discours où il est (d'emblée) dénié. Les travaux qui portent sur la politisation dans les sociétés « extra-occidentales » ont souligné la nécessité de regarder au-delà de la « scène politique instituée » pour pouvoir saisir « les formes multidimensionnelles des résistances opposés par les dominés à la domination » (Aït-Aoudia *et al.*, 2010, p. 215-216). Les chapitres suivants montrent qu'il en est de même avec les entreprises de dépolitisation, envisagées ici comme des façons de faire et de dire l'action publique qui ne s'assument pas comme politiques.

S'ils choisissent de s'affranchir d'une approche nominaliste et légitimiste du politique, les travaux réunis dans cet ouvrage ne se contentent pas pour autant d'en embrasser une conception purement relativiste, considérant que le politique est potentiellement partout, dès lors qu'il est perçu comme tel. Outre qu'elle en diluerait le sens, une telle approche reviendrait encore à renoncer aux outils conceptuels pour leur substituer une terminologie indigène, à s'interdire de reconnaître des phénomènes tant que ceux-ci ne l'ont pas été, dans les mêmes termes, par les acteurs sociaux.

Les enquêtes rassemblées ici s'attachent donc, en troisième lieu, à dégager un ensemble de critères permettant d'objectiver le politique sur leurs terrains respectifs, ou, pour reprendre les termes utilisés par Dominique Linhardt et Fabian Muniesa, de « juger du caractère politique de ce qui se donne comme non politique » (2011, 14). Si ces critères varient en fonction des objets et terrains considérés, ils convergent néanmoins sur deux dimensions.

Une première dimension renvoie à la notion de choix à l'œuvre dans les activités politiques. Le discours de la dépolitisation, quand il n'escamote pas la décision, la présente en effet souvent comme le simple résultat d'une contrainte, dictée par le droit, la science, la règle budgétaire ou toute autre forme de nécessité (Robert, 2001). Les chapitres qui suivent observent au contraire que ces décisions ne s'imposent pas naturellement, mais qu'elles mettent toujours en jeu un arbitrage, en valeurs ou entre des intérêts, et impliquent donc l'exercice d'un arbitraire. C'est le cas des usages du droit dont V-A. Chappe montre qu'ils ne se réduisent pas à « une exégèse prudente » mais mettent en œuvre une « expertise instituante » (Castel, 1985). C'est aussi celui des politiques conduites à l'échelle des petites communes rurales qui, par-delà leur apparent apolitisme et leur supposée technicité, constituent un compromis, parmi d'autres possibles, entre les attentes des

agriculteurs et celles des néo-ruraux. On pense encore aux programmes d'aide – aux pays candidats à l'entrée dans l'UE ou aux populations indiennes au Chiapas – promouvant tel modèle d'organisation sociale, telle solution institutionnelle plutôt que tels autres. Les sujets de santé publique – prévention du VIH en Tanzanie, des maladies professionnelles liées à l'amiante en France – en offrent enfin des exemples particulièrement parlants, conduisant à formuler des arbitrages entre urbains et ruraux, enjeux économiques et santé des travailleurs. En concevant l'activité politique comme engageant une « hiérarchisation discrétionnaire d'intérêts incompatibles et de valeurs incommensurables » (M. Hunsmann, dans cet ouvrage), les contributions rassemblées dans cet ouvrage rejoignent les travaux (Mouffe, 1993, 2005 ; Flinders et Wood, 2014) qui s'inspirent des réflexions de Carl Schmitt (2007) sur le rôle du politique dans la reconnaissance et la prise en charge des conflits inhérents aux sociétés humaines. En écho aux enquêtes sur la politisation qui font de la conflictualisation l'un de ses indices (Chateauraynaud, 2010 ; Duchesne et Haegel, 2004), elles observent qu'*a contrario* les pratiques et discours dépolitisants fonctionnent précisément sur l'occultation des alternatives, et/ou la négation du caractère différencié, et, le cas échéant, contradictoire, des intérêts et valeurs en jeu.

De manière complémentaire, une seconde dimension commune aux activités identifiées comme politiques dans cet ouvrage concerne les conséquences qu'elles sont susceptibles d'avoir pour l'ensemble de la société. Cette propriété renvoie d'abord au fait que les entreprises de dépolitisation analysées dans cet ouvrage ont toutes pour objet des politiques publiques : qu'il s'agisse de les inscrire à l'agenda (politiques de lutte contre les discriminations), d'en justifier les contours (politiques locales, de sécurité, culturelles), de les mettre en œuvre sans en avoir l'air (politiques de gestion des risques, politique d'encadrement des populations indigènes via l'aide au développement, modalités de l'intégration européenne), ou de légitimer leur abandon, voire leur inexistence (politique de lutte contre les causes environnementales du cancer du sein, réformes des systèmes de santé en Afrique, mesures coercitives à destination des acteurs économiques les plus polluants par exemple). À travers leur intérêt pour les effets de ces entreprises de dépolitisation, les contributions soulignent ensuite, et plus généralement, qu'elles sont politiques en ce qu'elles visent à modifier ou conforter « l'ordre social ». Comme le rappelle Jean-Baptiste Comby dans cet ouvrage, une telle conception du politique fait écho sur ce point à la définition « durkheimienne » qu'en propose Bernard Lacroix, c'est-à-dire : « ce qui touche soit à la totalité de l'ensemble social, soit à l'organisation morphologique ou structurelle de la société (et en particulier à ses divisions) » (Lacroix, 1981, p. 208). Les politiques environnementales qu'il étudie, en mettant l'accent sur la responsabilité des citoyens dans leur mise en œuvre, choisissent d'occulter la part qu'y prennent les activités économiques et de ne pas les remettre en cause. De même, le traitement philanthropique de la lutte contre le cancer du sein tend à la construire en combat individuel dont la réussite est subordonnée au respect des protocoles thérapeutiques spécifiques plutôt que comme une occasion d'en explorer les causes environnementales et/ou de repenser les relations entre les professionnels de santé et leurs patientes.

Suivant ces définitions et critères, il est possible de montrer que les entreprises de dépolitisation elles-mêmes sont pleinement politiques, et gagnent à être analysées comme telles, afin, comme s'y emploient les chapitres suivants et plus particulièrement la conclusion, d'en identifier les ressorts et les conséquences. Elles sont d'abord politiques au même titre que les actions publiques qu'elles travaillent à faire advenir ou à délégitimer. Et ce pour la raison qu'elles visent, à travers elles, à consolider ou transformer la distribution des ressources matérielles et symboliques, et l'organisation des rapports de pouvoir à l'échelle d'une société. Elles le sont ensuite parce qu'elles constituent pour les acteurs sociaux - fonctionnaires, philanthropes, entrepreneurs, experts, tout autant qu'élus - des stratégies politiques, soit des façons de s'affronter et de légitimer leur existence, leurs prérogatives, et/ou leurs objectifs. Ainsi, loin de faire disparaître le politique, la dépolitisation est, en troisième lieu et enfin, politique en ce qu'elle tend à en modifier les modalités



d'exercice, à le déplacer ailleurs que sous le regard des citoyens, à confiner la démocratie. Comme le souligne Colin Hay : « Depoliticisation is not about less politics, but about a displaced and submerged politics – a politics occurring elsewhere, typically beyond sites and arenas in which it is visible to non-participants and hence amenable to public – perhaps even democratic – scrutiny. » (Hay, 2014, p. 10). Sous ce dernier aspect, la multiplication de ces politiques de dépolitisation invite alors à les appréhender comme un analyseur des transformations contemporaines des démocraties représentatives.

C'est dans cette perspective que les chapitres qui suivent proposent d'explorer les processus et stratégies de dépolitisation de l'action publique, sous des angles différents, et à partir de terrains contrastés.

À partir d'une enquête sur les programmes nationaux et internationaux de lutte contre le sida en Tanzanie, Moritz Hunsmann met à jour différents processus par lesquels les arbitrages à l'œuvre dans la réponse à cette épidémie sont occultés : la dépolitisation de la lutte contre le VIH renvoie à la façon dont est analysée l'épidémie (des comportements individuels plutôt que les dysfonctionnements du système de santé), mais aussi aux processus décisionnels intervenant dans sa gestion (confinement des débats sur ses orientations, délégation des arbitrages en bout de chaîne).

Appuyée sur une étude des programmes nationaux et internationaux d'aide au développement des populations indiennes au Mexique, la contribution de Raphaëlle Parizet montre comment celles-ci participent à la délégitimation des revendications autonomistes. La dépolitisation s'opère notamment par la mobilisation d'une expertise technique dont le monopole est revendiqué par des institutions nationales et internationales en charge de l'aide. La technicisation de l'aide permet de promouvoir une conception libérale de la pauvreté et du développement tout en occultant sa dimension idéologique, mais aussi de contourner sa mise en débat avec les communautés concernées.

À partir de l'histoire des politiques de lutte contre les discriminations en France depuis la fin du siècle dernier, le chapitre présenté par Vincent Arnaud Chappe se concentre pour sa part sur sa juridicisation, dont il étudie les usages possibles, tant pour politiser que pour dépolitiser cette cause. Revenant sur les thèses qui font du droit un instrument privilégié de dépolitisation, contribuant à individualiser le problème des discriminations comme à en suggérer un traitement technique, il montre que les nouvelles qualifications et procédures pour accueillir les plaintes en matière de discrimination peuvent aussi servir de ressources aux institutions et collectifs mobilisés, bien que sous certaines conditions et de manière limitée cependant.

Cherchant à identifier les mécanismes qui limitent l'accès de certains sujets de santé publique aux arènes politiques, Claude Gilbert et Emmanuel Henry analysent plus spécifiquement deux « moments » : ils reviennent tout d'abord sur les formes de confinement et les dispositifs socio-techniques qui contribuent à en limiter la visibilité et la construction en problème public. Ils soulignent ensuite que, même dans les cas où le scandale éclate, la gestion de ces enjeux est perçue comme risquée par les élus, et même par les lanceurs d'alerte. Les coûts et la faible rentabilité associés à la prise en charge de ces enjeux sanitaires expliquent qu'ils soient maintenus à l'écart des luttes politiques, et rapidement « technicisés » et confiés à l'administration.

Prolongeant ce questionnement sur les contextes propices à la dépolitisation, le chapitre de Sébastien Vignon s'intéresse aux raisons qui conduisent les édiles des petites communes à revendiquer d'être apolitiques, c'est-à-dire à prétendre gouverner à distance des idéologies et stratégies partisanes. Loin d'être le reflet d'un monde rural apaisé et consensuel, le choix d'un tel registre de légitimation est commandé par la volonté de ne pas rendre plus conflictuels des relations et un climat qui le sont déjà. Appréhendée comme une source de tensions et de

déstabilisation du collectif villageois, la politisation des enjeux municipaux est également perçue comme peu rentable, dans les batailles électorales comme dans les échanges et négociations avec les autres élus du territoire.

C'est également à comprendre pourquoi la construction des politiques de la culture ou de la sécurité semble « échapper à la logique des affrontements politiques » que s'attache l'enquête d'Audrey Freyermuth sur Lyon, Nice, Rennes et Strasbourg. La dépolitisation de ces politiques, passant notamment par leur technicisation, et leur « mise en administration », ne reflète pas une absence de débats et de positions différentes sur les formes qu'elles doivent prendre. Elle s'analyse plutôt, là encore, comme une stratégie politique répondant à des contraintes et calculs tactiques : qu'il s'agisse pour les élus de s'approprier la question de la sécurité dans un contexte d'alternance, ou de renvoyer l'image d'une gestion consensuelle de la culture dans le cadre intercommunal.

S'intéressant aux logiques de dépolitisation à l'œuvre cette fois à l'échelle du système politique européen, Cécile Robert observe qu'elles occupent une place centrale dans la fabrique de son action publique, à travers le recours à l'expertise, la consultation permanente des groupes d'intérêt ou encore la multiplication des instances de négociation informelle et non publicisée. Interrogeant ensuite les origines de cette dépolitisation, le chapitre explore l'hypothèse d'un rapport, à la fois singulier et ancien, des institutions et acteurs de l'UE « au politique » et à la démocratie représentative, et qui les conduit à tenter d'échapper à ce qui est perçu comme ses risques.

Analysant les entreprises concurrentes de « mise en cause » du cancer du sein aux États-Unis depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, Sylvain Lefèvre observe comment sa prise en charge par la philanthropie en a progressivement et durablement imposé un traitement dépolitisé. Il s'intéresse ensuite au travail de repolitisation initié plus récemment par des associations de patientes en montrant comment celui passe notamment la mise en évidence de nouvelles causes au cancer, mais aussi par la renégociation d'un autre rapport au corps médical, et à la maladie.

C'est également à penser l'articulation entre dépolitisation de l'action publique et dépolitisation des individus que s'attache enfin la contribution de Jean-Baptiste Comby. Il observe d'abord comment la dépolitisation des enjeux écologiques passe par des politiques environnementales qui en promeuvent une lecture en termes de responsabilité individuelle. Sont ensuite examinés leurs effets sur les pratiques et modes de vie des acteurs sociaux. Mettant à jour différentes formes d'engagements en faveur de l'environnement, il explore l'hypothèse selon laquelle ces styles de vie sont à leur tour d'autant plus dépolitisés et dépolitisants qu'ils s'appuient sur des pratiques compatibles avec l'ordre social.

## Bibliographie

- Aït-Aoudia, Myriam, Bennani-Chraïbi, Mounia, Contamin, Jean-Gabriel, « Contribution à une histoire sociale de la conception lagroyenne de la politisation », *Critique internationale*, n° 48, 2010, p. 207-220.
- Allouch, Annabelle, Rabier, Christelle, et Vidal-Naquet, Clémentine, « De l'individu au politique. L'angoisse comme régime d'expérience », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], n°38, 2020, mis en ligne le 12 janvier 2021.
- Arnaud, Lionel et Guionnet, Christine (dir.), *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res publica, 2005.
- Barnett, Michael, Finnemore, Martha, *Rules for the World. International Organizations in Global Politics*, Ithaca (N. Y.), Cornell University Press, 2004.

- Beveridge, Ross et Naumann, Matthias, « Global norms, local contestation: privatisation and de/politicisation in Berlin », *Policy & Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 275-291.
- Boltanski, Luc, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009.
- Borriello, Arthur, *Quand on n'a que l'austérité. Abolition et permanence du politique dans les discours de crise en Italie et en Espagne (2010-2013)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2018.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bourdieu, Pierre, *Contre feux 2, Pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'Agir, 2001.
- Burnham, Peter, « Depoliticisation: economic crisis and political management », *Policy & Politics*, 42(2), 2014, p. 189-206.
- Buton François, Lehingue Patrick, Mariot Nicolas, Rozier Sabine (dir.), *L'Ordinaire du Politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016.
- Castel, Robert, « L'Expert mandaté et l'expert instituant », in CRESAL (dir.), *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, actes de la table ronde organisée par le Cresal (Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire) à Saint-Étienne les 14 et 15 mars 1985, p. 81-92.
- Chateauraynaud, Francis, « Des disputes ordinaires à la violence politique. L'analyse des controverses et la sociologie des conflits », dans Hamon, Philippe, et Bourquin Laurent (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, 2010, p. 91-108.
- Contamin, Jean-Gabriel et Le Noé, Olivier, « La coupe est pleine Videla ! Le Mondial 1978 entre politisation et dépolitisation », *Le Mouvement Social*, n° 230, 2010, p. 27-46.
- Critique internationale*, dossier « La (dé)politisation des organisations internationales », coordonné par Franck Petiteville, n° 76, 2017.
- Crouch, Colin, *Post-democracy*, Cambridge, Polity, 2004.
- Cussó, Roser et Gobin, Corinne, « Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, 2008, p. 5-11.
- Devin, Guillaume, « Que reste-t-il du fonctionnalisme international ? Relire David Mitrany (1888-1975) », *Critique internationale*, 38, 2008, p. 137-152.
- Desage, Fabien et Guéranger, David, *La politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe en Bauges, Éditions du Croquant, 2011.
- Duchesne, Sophie et Haegel, Florence, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n° 6, 2004, p. 877-909.
- Fassin, Didier, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, 2002, p. 403-423.
- Ferguson, James, *The Anti-Politics Machine: 'Development', Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1994.
- Flinders, Matthew et Buller, Jim, « Depoliticisation », *British Politics*, vol. 1, n° 3, 2006, p. 293-318.
- Flinders, Matthew et Wood, Matt, « Depoliticisation, governance and the state », *Policy and Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 135-149.

- Flinders, Matthew et Wood, Matt (dir), Issue "Depoliticisation, governance and the state", *Policy & Politics*, vol. 42, n° 2, 2014.
- Flinders, Matthew et Wood, Matt, "Rethinking Depoliticisation: Beyond the Governmental", *Policy and Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 151-170.
- Flinders, Matthew et Wood, Matt (dir), *Tracing the Political. Depoliticisation, Governance and the State*, Bristol, Bristol University Press, 2015.
- Fouilleux, Ève, « À propos de crises mondiales : quel rôle de la FAO dans les débats internationaux sur les politiques agricoles et alimentaires ? », *Revue française de science politique*, vol. 59, 2009, p. 757-782.
- François, Bastien et Vauchez, Antoine (dir.), *Politique de l'indépendance. Formes et usages contemporains d'une technologie de gouvernement*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020.
- Hamidi, Camille, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 1, 2006, p. 5-25.
- Hassenteufel, Patrick, *Sociologie politique de l'action publique*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2011.
- Hay, Colin, *Why we hate politics*, Cambridge, Polity, 2007.
- Hay, Colin, « Depoliticisation as process, governance as practice: what did the 'first wave' get wrong and do we need a 'second wave' to put it right? », *Policy & Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 293-311.
- Henry, Emmanuel, *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, 2007.
- Henry, Emmanuel, Gilbert, Claude, Jouzel, Jean-Noël, Marichalar, Pascal (dir), *Dictionnaire critique de l'expertise : santé, travail, environnement*, France, Presses de Sciences Po, 2015.
- Hooghe, Liesbet, et Marks, Gary, « A Postfunctionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, 39, 2009, p. 1-23.
- Hutter, Swen, Grande, Edgar, Kriesi, Hanspeter (dir), *Politicising Europe: Integration and mass politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.
- Jessop, Bob, « Repoliticising depoliticisation: theoretical preliminaries on some responses to the American fiscal and Eurozone debt crises », *Policy & Politics*, vol. 42, n° 2, 2014, p. 207-223.
- Kauppi, Niilo, Wiesner Claudia, « Exit politics, enter politicisation », *Journal of European Integration*, vol. 40, n° 2, 2018, p. 227-233.
- Klein, Asmara, Laporte, Camille, Saiget, Marie, (dir.) (2015), *Les bonnes pratiques des organisations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Lacroix, Bernard, *Durkheim et le politique*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1981.
- Lagroye, Jacques, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, 1991.
- Lagroye, Jacques (dir), *La politisation*, Paris, Belin, Socio-histoires, 2003.
- Lagroye, Jacques, « Les processus de politisation », dans Lagroye, Jacques (dir), *La politisation*, Paris, Belin, Socio-histoires, 2003, p. 359-372.
- Lascombes, Pierre et Le Galès, Patrick, *Gouverner par les instruments*. Presses de Sciences Po, 2005.

- Linhardt, Dominique et Muniesa, Fabian, « Tenir lieu de politique. Le paradoxe des “politiques d’économisation” », *Politix*, n° 95, 2011, p. 7-21.
- Louis, Marieke et Maertens, Lucile, *Why International Organizations Hate Politics. Depoliticizing the World*, London, Routledge, 2021
- Maertens, Lucile et Parizet, Raphaëlle, « “On ne fait pas de politique !” Les pratiques de dépolitisation au PNUD et au PNUE », *Critique internationale*, n° 76, 2017, p. 41-60.
- Mair, Peter, *Ruling the Void: The Hollowing of Western Democracy*, London/New York, Verso, 2013.
- Morel, Stanislas, *La médicalisation de l’échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2014.
- Mots, Les langages du politique*, Dossier « Discours d'autorité : des discours sans éclat(s) ? », coordonné par Michèle Monte et Claire Oger, n° 107, 2015.
- Mots, Les langages du politique*, Dossier « Discours politique, discours expert », coordonné par Roser Cusso et Corinne Gobin, n° 88, 2008.
- Mouffe, Chantal, *The Return of the Political*, London & New York, Verso, 1993.
- Mouffe, Chantal, *On the Political*, London, Routledge, 2005.
- Nollet, Jérémie et Schotté, Manuel, « Journalisme et dépolitisation », *Savoir-Agir*, n° 22, 2014, p. 9-11.
- Petiteville, Franck, « Les organisations internationales dépolitisent-elles les relations internationales ? », *Gouvernement et action publique*, n° 3, 2016, p. 113-129.
- Rancière, Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.
- Robert, Cécile, « La Commission européenne dans son rapport au politique : pourquoi et comment faire de la politique sans en avoir l’air ? », *Pôle Sud*, n° 15, 2001, p. 61-75.
- Robert, Cécile, « Expertise et action publique », dans Borraz, Olivier, Guiraudon, Virginie (dir.), *Politiques publiques, vol. 1*, Paris, Presses de Science Po, 2008, p. 309-335.
- Savoir-Agir*, Nollet, dossier « Journalisme et dépolitisation », coordonné par Jérémie Nollet et Manuel Schotté, n° 22, 2014.
- Scheingold, Stuart, A., *The politics of rights: Lawyers, public policy, and political change*, Michigan, University of Michigan Press, 1974.
- Schmitt, Carl, *The concept of the political: Expanded edition*, Chicago: University of Chicago Press, 2007.
- Schweisguth, Étienne, « La dépolitisation en questions », dans Grunberg, Gérard, Mayer, Nonna, et Sniderman, Paul (dir.), *La démocratie à l’épreuve*, Paris, Presses de Sciences Po, Académique, 2002, p. 51-85.
- Statham, Paul et Trenz Hans-Jörg, *The Politicization of Europe: Contesting the Constitution in the Mass Media*, London, Routledge, 2013.
- Streeck, Wolfgang, « Les marchés et les peuples : capitalisme démocratique et intégration européenne », in Durand, Cédric (dir.), *En finir avec l’Europe*, Paris, La Fabrique, 2013, p. 59-70.
- de Wilde, Pieter, Leupold, Anna et Schmidtke, Henning, « Introduction: the differentiated politicisation of European governance », *West European Politics*, vol. 39, n° 1, 2016, p. 3-22
- de Wilde, Pieter et Zürn, Michael, « Can the Politicization of European Integration Be Reversed? », *Journal of Common Market Studies*, vol. 50, n° 1, 2012, p. 137-153.
- Vaucher, Antoine, *Démocratiser l’Europe*, Paris, La Découverte, 2014.

Wiesner, Claudia, « Möglichkeiten und Grenzen repräsentativer Demokratie in der EUFinanzhilfenpolitik », *Integration*, 1, 2017, p. 33-47.

Wood, Matt, « Depoliticisation, Resilience and the Herceptin Post-code Lottery Crisis: Holding Back the Tide », *British Journal of Politics and International Relations*, vol. 17, 2015, p. 644-664.